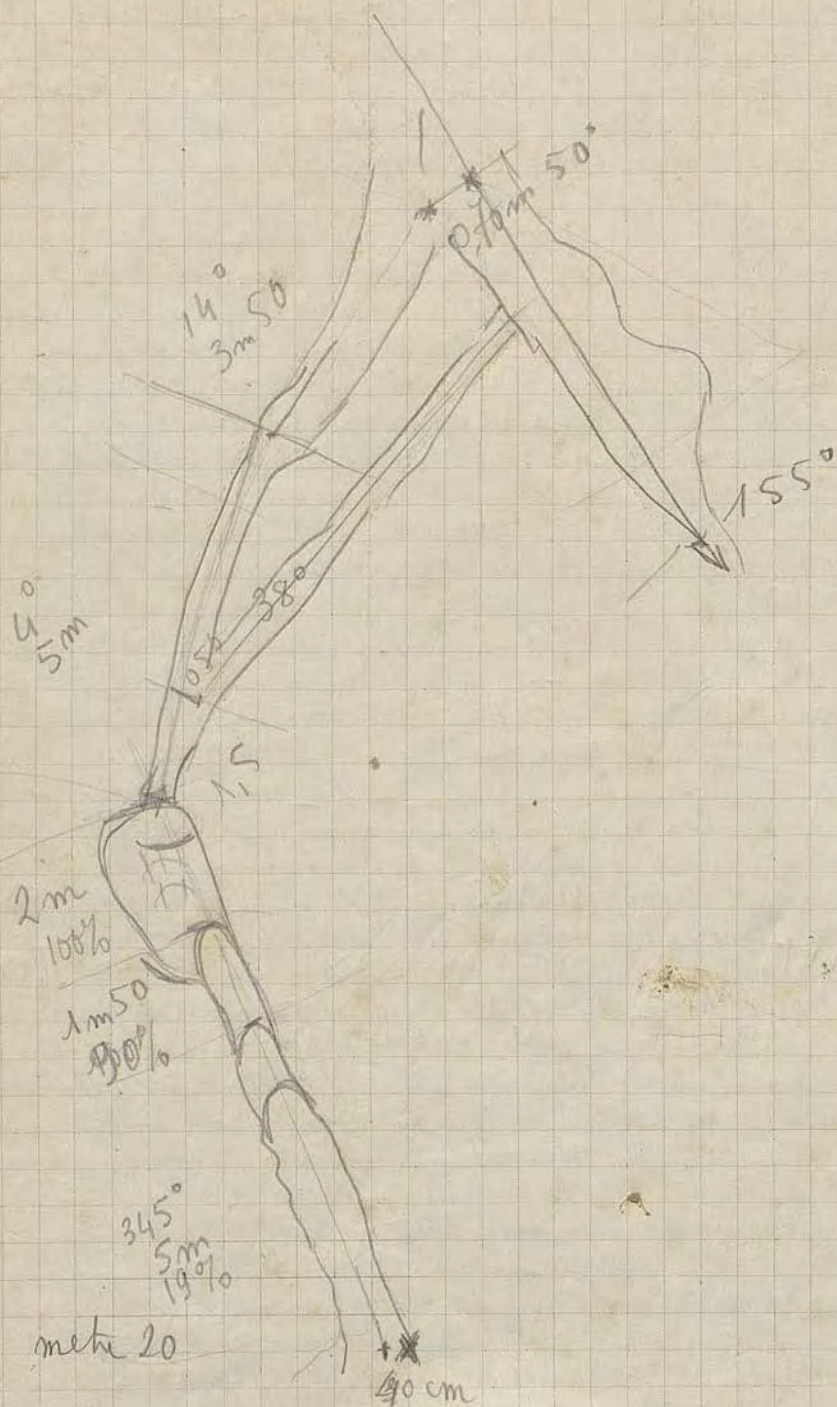


1

RGS

1954



le 9-août 1954 -

le 5 août à 18^h30 la dis obstruction
de la partie profonde du forche de la
grotte du Ruenne ^{après avoir} conduit à un abais-
sement vertical de la voûte de courbe
une série d'arcs Karstiques formant
plafond bas avec des anastomoses
dans toutes les directions. Un boyau ^{oblique} ~~horizontal~~
se dirigeant vers le NE conduit après disob-
struction dans un couloir d'orienta-
tion générale N-S. dégagé sur env.
20^m de long et 1^m de hauteur -
le plafond est constitué par une diadoxe
profonde percée de nombreux events.
~~La~~ L'ensemble des parois est
recouvert de calcaire tendre et blanche
avec des formations en courtes
draperies, choux-fleurs, et nids d'
abeilles. La partie Nord offre au
plafond de nombreux macarons fig

minées et fréquemment
excentriques ou bifurques -
les surfaces vives ont un aspect
karstique très prononcé

sur la paroi N-W ~~sur~~ surface
alvéolée ("ruffel marks")

Au N. la galerie se termine sur
une baïonnette encombrée de planches
stalagmitiques morcelées et de
concrétions - possibilité de
désobstruction -

Au Sud, sur 5m, le sol est recou-
vert de plaquettes (5 → 10cm) forte-
ment écaillées, (avec quelques élé-
ments plus volumineux) et comportant
des éléments de calcaires décomposés
semblables à la zone b3-b6 de
l'Hyène - Ce sol dans la partie
centrale et le diverticule est
littéralement jonché de gros
fragments d'os -

des chailles et des silex de
qualité souvent supérieure à
ceux de l'Hyène apparaissant
sur toute l'étendue.

Le sol n'a encore été sondé
que sur 20 cm de profondeur.
Vers le fond, la pierreaille est
modérément empâtée d'argile.
Les vestiges osseux et indurés
se rencontrent dans toute cette
hauteur, mais il semble que
vers le bas, on n'en rencontre plus
de petits fragments.

11 août

Nous avons fait sur 20 cm de profondeur une tranchée axiale se dirigeant vers le Sud en établissant à mesure le relevé sur plan des vestiges prélevés - Cette tranchée confirme les vues précédemment exprimées -

À l'extrémité Sud où nous avons placé le point Zéro, la galerie est coupée à l'E et à l'W par une diaclase transversale et l'ogive de plafond se trouve abaissée d'au moins 50 cm. Elle se poursuit vers le S jusqu'aux limites de la vision à 5 ou 6 m. Le diorhénocle O sur cette diaclase offre des parois fortement marquées par le passage des fourreaux qui ont poussé dans la galerie principale une masse importante de ferrailles s'étalant sur le sol d'habitat le ~~charrié~~ des

plaquettes par les animaux à suffi
pour que dans le S. de la salle le
sol moirétique soit enfoui à quelques
centimètres de profondeur. La suite de la
galerie au S. de la discluse était
fermée par un bouchon de ferraille
et de gros vestiges ~~de la~~ par les
animaux. Par la suite, de gros
fragments d'os jonchaient le sol jusqu'à
la limite de la rue.

Nous n'avons encore aucune idée
sur le chemin d'accès moirétique
vers cette galerie. Il paraît possible
d'imaginer que le sol moirétique
s'élevait vers le S. pour conduire vers
l'étage moyen de la grotte des ours.

2

RGS

Journal

1955-1956-1958

we

0°

1

ARCY RGS C 27 IV 7 1955

Soudage ALG

Faune : peu abondante

Hyène 1 canine très usée

Cheval 9 dents de sujets différents

Boviné 1 molaire

Loup 1 prémolaire

Rongeur: fragments d'un arvicolidé de la taille d'amphibius.

Vendredi 5 août 1955.

1

Grotte du Renne - dégagement de la Galerie Sch.

Depuis le 15 juillet les travaux de dégagement ont été conduits de la manière suivante :

1°) Construction d'un pont au dessus du chantier extérieur pour assurer l'évacuation

2°) Construction d'un loupier pour protéger la face Ouest du couloir

3°) Démolition Enlèvement des matériaux d'obstruction jusqu'à la "Boîte aux lettres"

4°) Visite de la Galerie intacte. Etat inchangé depuis l'an dernier.

La démolition a permis de retrouver au mètre 27 sur la paroi Est, avant la "Boîte aux lettres", l'orifice d'accès présumé des Mondériens.

C'est l'entrée d'un boyau de 6 à 8 m qui aboutit dans la galerie au mètre 0, des premiers dicapages à l'entrée ont mis en évidence l'existence de deux sols au moins :

a) Un sol à éléments teintés d'ocre et fragments osseux rappelant ceux des niveaux rouges du chantier extérieur et on

b) Un sol à galets, chailles, et fragments osseux (Chaval, Renne) évoquant les niveaux post-Mondérien.

La paroi autour de l'orifice du mètre 27 est fortement marquée par les polissages de passages

3

29 août 1955.

+ à la hauteur - 2 ms sur la môle 25 m
trouve le long de la paroi Est de la grotte sur
une largeur de 50 cms 1 sol de passage non
analogue à celui fouillé dans les carreaux
A25 et A27 à une profondeur - 3 m.
Hauts

1.1 août 1955

la stratigraphie se présente actuellement
comme suit: la couche Brunne IV 2
épaisse de 25 cm env. en A2 28 est
encombrée de dalles à la haut. du mètre 27
Elle s'incline vers le Sud en suivant un
pendage d'environ 25°. A l'entrée du
couloir vers les GS plusieurs blocs
forment obstruction. La couche Brunne
est pour une part masquée à ces blocs
ce qui paraît impliquer la fermeture
du couloir pendant l'occupation IV 2

ou même antérieurement. L'industrie
découverte paraît accessible à peu près
une à celle du XIV du chantier extérieur.
Son identité semble de moins en moins
évidente avec le IV B1 de l'Hydre.
Au dessus de la couche brune le IV 1
est représenté par un cailloutis abondant
d'argile jaune, à industrie peu abondante.
Il recouvre le IV 2 en suivant les
mêmes pendages généraux.

~~Hauteur~~
115.

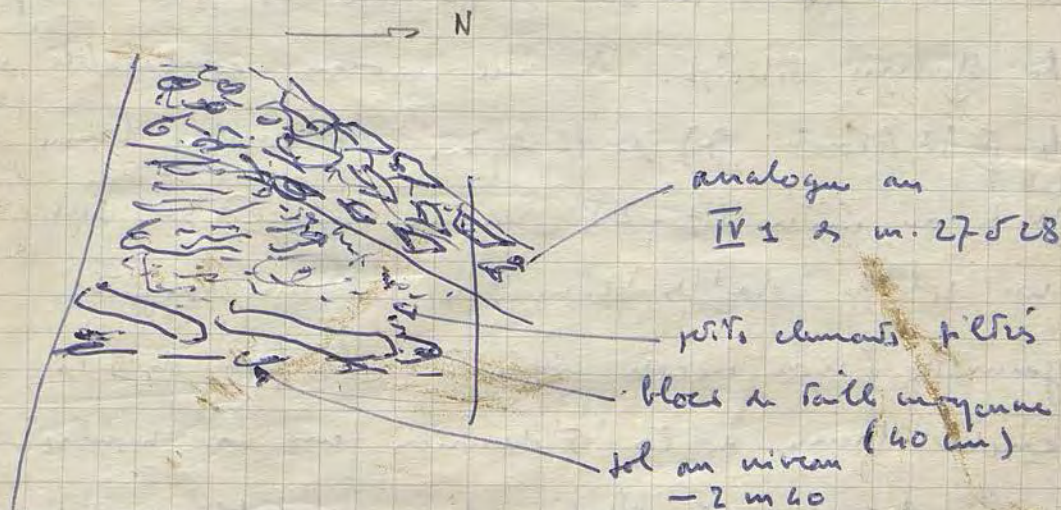


12 Août

Dans le quart S.E. au A274
 la situation se présente comme suit:
 nous avons d'abord traversé sur un gisement
 de 20^m une couche de blocailles enrobées
 dans un angle de décalcification par nature extrême.
 dit fauve (cf. IV 1 des N°s 27-28) cette couche
 avait un pendage de ~~10°~~^{30°} vers l'interne c'est-à-dire
 le fond de la fosse. En dessous des couches
 devenant subhorizontales, et au niveau - 2^m₅₀
 on est en présence d'une couche de très
 petits éléments enrobés de la même argile
 (manifestement filtrée à travers les
 cailloux de la couche précédente) cette couche
 de petits éléments repose sur des blocs de
 taille moyenne dont le pendage n'est plus
 que de 20°. Ces blocs eux-mêmes reposent
 sur une couche horizontale, composée
 de fragments de calcaire usés qui ont

l'air de former un sol. la contexture
de l'angle change ainsi qu'en sa couleur.
Ils devaient ~~par~~ ~~autour~~ brûlés sans
pour autant attendre le coloré des
forçats des unités 27-28. le sol a bougé au
niveau - 2 m 40

Tranchée 10m



6

17 aout

l'imitation de la couche brune IV²
 au IV⁶¹ de l'Hyères on en a 14 au même
 un jacoit plus soutenable, l'industrie du IV²
 comporte un nombre élevé de nucléi d'éclats &
 de pièces triangulaires de fautes moudériennes.
 Une vérification sur le matériel déposé à Vermenton
 a montré qu'il se fait de même pour l'attribution
 la Galerie Schöps. le seul niveau comparable serait
 le IV⁶³ (couche 17) de l'Hyères. la couche brune
IV² au mètre 17-28 repose vers -330 sur
 un sol de dalles cimentées par une argile
 jaunâtre (non encore explorée) la base de la
 couche brune, de la 5 dernière on a montré
 sans changement stratigraphique notable un nombre
 croissant de vestiges de long & canon de cerf
 (principalement polissoir) - De la mètre A26
 une couche d'argile grise, sans inclusion, mais
 reculant des vestiges d'ours & de hyènes s'inter.

8

calc. entre le IV 1 et le IV 2

Reconnu inexact le 7

17 Août 1956

Sam. Hues

on note de l'industrialité au IV. l'absence de
plan de fosse préparé à une certaine affinité
avec le 11 au "Renne" (probable -
- 17 Août 1956)

NE

SO



tout en dalle de calcaire très lité

++ galet
de granite

pendage
de la dalle

18 août 1955

Le decapage a été poussé à travers le IV 3 dans une portion de Z 28 aboutissant au bord du puits. La couche est constituée par de l'argile brune friable comme le IV 2 mais moins fourcée. Le cailloutis est formé de plus petits éléments moins abondants, très corrodés et fréquemment encroûtés de calcaire chamois. Cette couche s'insère dans une série de dalles de dimensions apparemment voisines de 50 cm sur 30 cm d'épaisseur, qui touchent le fond du sondage.

En A 28, les sédiments du IV 2 recouvrent de blocaille sèche d'apport fort brève garnissent encore sur 30 cm d'épaisseur la paroi.

la nécessité d'élargir le chantier⁹
pour enlever quelques dalles im-
pliquant que ce dépôt soit foimé
Il marque d'W → l'E un pendage
d'exposition 20° analogue à celui
de la hauteur de dalles et paraît
cesser contre la paroi en un talus
qui s'insinue sous une voûte
flaquant vers l'E et dans la
direction de la galerie S-
La face Sud du couloir présentant
un rideau de rochers des ~~IV~~
niveaux IV 1, IV 2 dont l'un, enlevé
ment a été recouvert par l'élargisse-
ment du passage. Ce dépôt flaque
de la direction du Nord vers la
même voûte que précédemment
visible le long de la paroi N du
couloir

le 26 août 1955

la coupe de la coulée à
 la hauteur du mètre C présente l'
 aspect suivant = 4 sols superposés
 au moins d'épaisseur variable
 dont les 5 cm témoignent du
 passage prolongé par cette voie.
 Le dernier de ces sols est consti-
 tué par une couche argileuse
 très compacte par le passage de
 laime 50 à 60 cm lisses sous le
 plafond - Cet espace libre et les
 2es sont comblés par les
 matériaux meubles du IV 2
 Un pendage de 10 à 20° est re-
 notable depuis l'entrée. En
 coupe transversale, le IV 2
 dessine ~~une~~ des strates de
 sable faiblement inclinées
 qui témoignent de l'effort

progrès de la couche
par les animaux.

les sédiments ont été rejetés
sur le côté proprement
dit, même que le passage à l'état
upait, de sorte qu'au dernier
stage il ne restait plus de labe
qu'un couloir autorisant à
peine, le passage d'une hyène -
par la suite, en A, B, 27 les
glaciers ont apporté de nouveaux
matériaux qui ont entraîné la
formation d'un bouchon à l'
entrée.

Le 29

Suite de l'enlèvement de dalle : l'entrée du puits
en AZ 28 - la délimitation de diff. niveaux reste
très incertaine à partir de IV 3
D'ici couloir, la délimitation de la masse d'apport
IV 3 et de sols sous-jacents reste très nette
Le long de la paroi plongeante sur un métacarpe
de cheval a été trouvée portant sur 2 stables en
connexion anatomique ce qui prouve que la base
~~qui se trouve~~ du IV 2 est contemporaine de la mort
de l'animal.
de IV 3 à surface d'angle jaune très lisse est
semblable au mètre précédent (B 27)

12 Le IV 4 paraît beaucoup moins calcaire

- 1956 -

Mardi 7 Août. ALG

* Les 4 et 6 Août dégagement dans les canes 27 25 26, des floquettes d'éboulis formant la pente N du grand éboulis de l'entrée; ces floquettes extrêmement feuilletées ne contenaient presque aucun vestige hormis quelques coprolithes d'hyènes. L'éboulis venait buter sur une plongée de la voûte au mètre 27.

A - 9,66 m sol sub-horizontale constituée par des plaques de 15 à 30 cm de diamètre cimentées dans une argile brun-chaire. Ces plaques et la plongée N de la voûte sont fortement polies par le passage.

Quelques petits fragments osseux

(rennes) et nombreux débris d'arvicolidés de taille moyenne et petite. A travers l'argile brune apparaissent quelques fragments plus importants qui pourraient donner à penser que cette argile s'est infiltrée dans une blocaille sèche postérieurement au passage, et que les vestiges contemporains de ce passage se trouvent dessous.

Un gros galet pointé à travers la blocaille à l'est contre le paroi -

- Mercredi 8 Août 1956. P.C.

- Après l'enlèvement des plaques du sol sub-horizontale apparaît un sol constitué de petites plaquettes de Calcaire délités et d'une terre argileuse ayant l'apparence d'un sable grossier. Juste sous les plaques on trouve en quantité des débris d'arvicolidés. Environ 2 m plus bas dans une argile un peu plus compacte apparaissent des os longs placés parallèlement à la paroi verticale du fond de la grotte, paroi de direction Nord

14 - 1.76



on atteint 10^m, sous la première plaque
un second plancher constitué de dalle
d'Environ 10^m diamètre et 1er pôtier

Jendredi 3 Aout 56

Nous sommes maintenant à un niveau
situé à environ -1,30 dans le carré Y 25 apparaissant
dans un mélange de plaquettes calcaires et d'argile une chaille
et deux faibles brisés.

11h le sol devient de plus en plus argileuse
et humide au niveau -2m.

D'autre part les os sont assez rares et à faible densité
niveau -3m nous ne passons au Vanneau que 1 os
sur 2 pour nous permettre d'avancer plus vite vers la
couche cachée sous ce terrain argileux dont l'intérêt
est assez faible assez stérile.

Un éboulement de rocaille s'est produit dans
la zone Y26 Y17 Z16 Z17

Y17 Z17
Y16 Z16

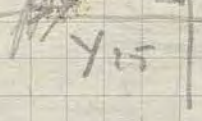
secteur éboulé.

Les pierres sont descendues le long de la pente et une grande partie s'est accumulée sur les planches placées sur le sol de la grotte.

15

De plus en plus les éboulis calcaires, rendant en surface il nous faut même utiliser le pic pour déblayer certains gros blocs.

Dans le secteur  Z 26

paroi  Z 25

lame de silice
un fragment a été
trouvée placée entre
2 grosses pierres
calcaires.

Cet outil semble placé contre une paroi dans le fond d'un gîte.

Vendredi 10 Août 1956. Rhonillon.

Nous sommes maintenant à environ - 2m, 10 dans les carrés A 25 - Z 25 - Z 26 - Y 26.

Sous des deux planchers précédents le sol est d'une composition disparate comme s'il avait été soumis à des bouleversements nombreux.

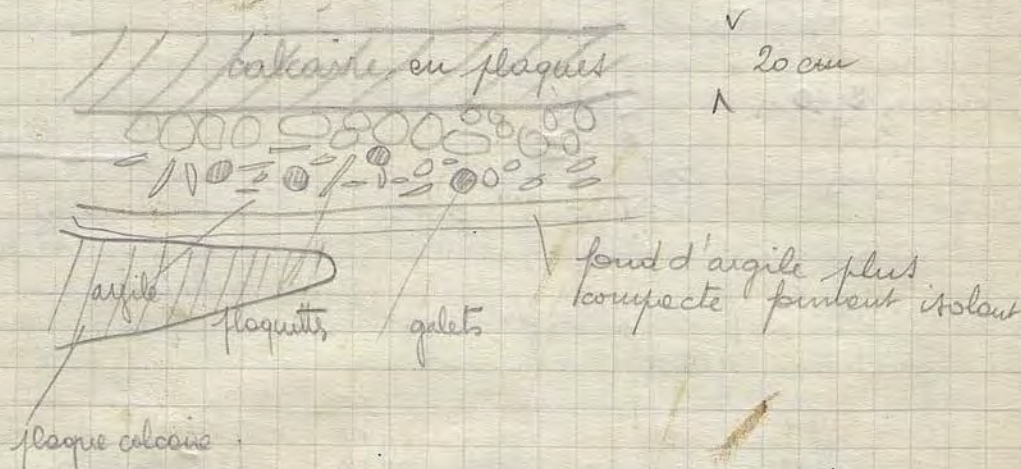
Il contient des plaquettes calcaires jaunes et gris bleu, des galets en roche cristalline, quelques charilles grossières, une argile pulvérulente de couleur brune.

Si l'on effectue une coupe suivant une direction Nord, entre les carrés Y 26 et Z 26 on obtient à peu près ceci.



17

Sont les gros plaques, les cailloux sont
presque et comme de la vase



Jeudi 16 Août

Samedi 18 Août 1956

* Chénierie vers à Août 1956 atag ALG

Coupe à la limite des mètres 25
26

- Mardi 21 Août 1956. ALG.

... sur la face Nord. Elle montre successivement
en haut. A - 165^m 1 sol de cailloux qui force

de 25 cm d'épaisseur incliné à 20° vers l'ouest 17
formant le bord est d'un passage vers le fond.

Au dessous sur 20 cm d'épaisseur une
cailloutis à éléments, petits, plats, de 4 à 8 cm enrobés
dans une argile grise, ce niveau apparemment
stérile correspond au gris Houss de la campagne
1955. Il a un pendage d'environ 20° dans le
même sens que le précédent.

Au dessous une couche brun clair contenant
des vestiges d'os et d'hygiène correspond (au brun
Houss) !?; il est constitué sur 10 cm d'épaisseur
par de petits éléments plats enrobés dans 1 argile
lunaire et reposant sur 1 cailloutis plat à
éléments de 10, 15 cm fortement usés en surface;
le pendage de ce cailloutis est de 5° à 8° .

Au dessous, sur 40 cm d'épaisseur
jusqu'à -2,150 une couche brune plus claire
formée d'éléments plats dispersés atteignant 10
cm et plus est enrobée dans 1 argile fine.

Cette couche contient peu de vestiges d'in-
dustrie humaine, elle correspond au IV¹.

Le niveau sous-jacent est constitué par 1 cailloutis à éléments généralement plats de calice oscillant entre 2 et 5 cm enrobés dans 1 argile fauveuse brun foncé. Vestiges F_1 abondant, cet horizon correspond au IV^2 Haut. Sur toute l'étendue du chantier, il est soigneusement horizontal. Ceci confirme les constatations de l'an dernier: la fermeture du couloir n'est faite au cours du dépôt du IV^2 .

Au niveau présent le couloir était déjà obstrué.

Tende 23 août 1956 ALG

Le décapage du IV^2 s'étend sur les mètres A Z, Y 26 et 27. Le mètre A 26 n'est intéressant que dans sa portion Sud Ouest. Le IV^2 est présente près de 40 cm d'épaisseur. Il est constitué par un cailloutis assez éparse et éléments moyens de 5 à 10 cm x 2 à

19

3 cm., entrecoupé de dalles pouvant atteindre
50 cm de leur plus grande dimension. Le remplissage
est une argile brune, farineuse. Les vestiges at-
tachaient par masses successives. Parfois on con-
traire l'une de l'autre mais généralement espacés
de 3 à 5 cm laissant d'au - 5 ou 6 oc-
cupations sans modification du contexte mu-
ralog. Les vestiges onus de plus grande dimension
sont rares, cette zone paraissant d'inspiration
d'un centre d'habitat. A la limite d'H. 2.
26 une dalle importante feuilletée est fortement
marquée de rouge par la combustion, montrant
l'emplacement probable d'un foyer. Il n'est pas
certain que les traces d'ocre relevées l'au-dessus
proviennent de semblables foyers. A la base du
IV² apparaît l'argile jaune du IV³.

RGS - 3 sept - 1956

X 29.

Après la reprise du sondage en B₂ de IV₅ apparaît complètement par des plaquettes uniformément réparties dans une gangue brunâtre et peu tassée. La surface du IV₅ forme un sol de plaquettes de 10 cm de diamètre moyen soûtement cimentées par une argile brun-rouge dans laquelle sont pris des galets et de fragments osseux. Quelques autres en surface.

Le ciment du sol sont modérément usés par le frottement et l'argile est assez fortement tassée. Elle contient des plaques de coprolithes écrasées.

Le IV₅ qui a 8 cm d'épaisseur contient les mêmes plaquettes qu'en surface mais sans étage décoloré. Nombreux coprolithes - de surface de plaquettes et fortement corrodées.

4 sept. RGS.

entrepris le déplacement des voutes au NO en X 27. grosses osseilles de plaques sur une pente plouvant au Nord. Vue assez lointaine à l'ouest.

1) Vertiges de IV₂ base en surface sur la pente, antérieur de pente vers la connexion.

En B₂ 8

de IV₆ à environ 15 cm d'épaisseur, forme de galettes de 15-20 cm de plaquettes, cimentées par de la calcite en profondeur.

argile brun clair
zone plus calcaire
vertiges d'aut
route l'Est
peu abondants
(+ forte concentration
au sommet et au fond)

Sous le IV₆, le IV₇ débute avec quelques plaquettes très corrodées, dans une argile sablonneuse.

29
5 sept. 1958 Alg.

B. 28. de IV7 sableuse à petites plaquettes coralliennes
très fines. puis un lit de plaques avec quelques
traces de dents de chevrons

6 sept. Alg.

B. 28. IV7 - Vers - 0,80 mètre de mer vers vertiges,
deux éclats 488 et 489 - fragments osseux plus gros
vers le sud, en approchant de la mer. Sol d'argile
taillée à plaquettes peu abondantes

7 sept. Alg.

B. 28. IV8 : sous 25 cm d'argile de IV7 - lit de
tablettes de 20-25 cm - épaisses (5 cm env.) et au-dessus
avec vertiges osseux, galets et charilles (503, 521 à 526)
très peu d'os, sol d'argile taillée un peu plus brune
au-dessous - plaquettes de 10 environ à encroûtement
brun - le 8 sept.

de IV9 est une surface d'argile à plaquettes épaisses
quelques esquilles d'os et un pt éclat de coquille
le niveau moyen est de 105-107 cm -

de IV10 - est exactement de même nature
argile taillée à galets et quelques charilles
niveau moyen vers 115 cm.

sous le IV10 sol fin d'argile sableuse
brun jaune - stérile sauf quelques esquilles
une lamelle d'os, une coquille de fauf.
niveau moyen - 120.

22.

Le 11 Sept. 56 le Terrain
 sous le 11^{er} étage est en terre brun jaune,
 parsemé de cailloux de coloration rouge
 et jaunes et des boules de plâtre.

Juillet 58

Avant ouverture du chantier le 0 de la galerie est aligné par les
 soins d'Heimert au niveau 0 actuellement défini à l'extérieur -
 40 à partir du 28 Juillet se trouve à 40 cm au dessus du 0 défini
 en 1955.

29 Juillet 1958 23

Mise en état des chantiers terminée. Une partie du plafond en A.B. 28-29 a été évacuée pour la sécurité.

Le chantier que dans les mètres AZYX 27

27X 28-29 | le fond du IV V constitué par de

grandes plaques de plafond

En A.B. 28-29 la surface du ^{IV} 28 apparaît descendant vers l'entrée du boyau Schoeffling. La fouille est reprise sur l'ensemble des couverts des IV 5 et IV 6.

Mètres A 27. A 28. Décapage du dallage recouvrant le IV 6. Il semble qu'il y ait un décalage à peu près au 27 m 20, probablement à cause de l'évacuation de dalles au moment du décapage du boulevard Schoeffling. Au delà de 27 m 20, il n'y a que du caillou (qui ne semble pas usé et non placé dans un sens horizontal).

Mètre A 27: tout à fait contre la paroi, deux gros charbons d'os et dans le mètre quelques charbons de moindre importance. Une ^{en os} crosse de cheval. 1 gros galet.

Mètres 227. 228. Y 27. Décapage du dallage (couche IV 6) quelques galets. os en petits fragments assez nombreux. 1 incisive de cheval. 1 prémolaire de Renne (ou 1 canine) de très petite taille. 1 prémolaire de Renne. ?

30 Juillet 1958.

Guy Veron (Fouille)
François Berthégine (Fouille)
Danielle Rouault - (Fouille)

N'étant que 3, nous nous occupons de lavage et raffût sans qu'aucun y soit affecté spécialement.

Suite du décapage, IV 5. Sur le long de la paroi du fond, (NE-SW) beaucoup plus riche que sur la partie centrale. Très riche en os (très mauvais état).

Dents nombreuses (cheval....)

Industrie: 2 racloirs et 1 pointe en chaille

Beaucoup de galets: une douzaine.

D. Rouault

24

Pierre Chometon -
 Guy Veron (cabin de fossiles)
 François Berthoz - fossile
 Danielle Rouault - fossile.

31 Juillet 1958.

on a constaté du décalage de
 couches du IV⁵ et du IV⁶

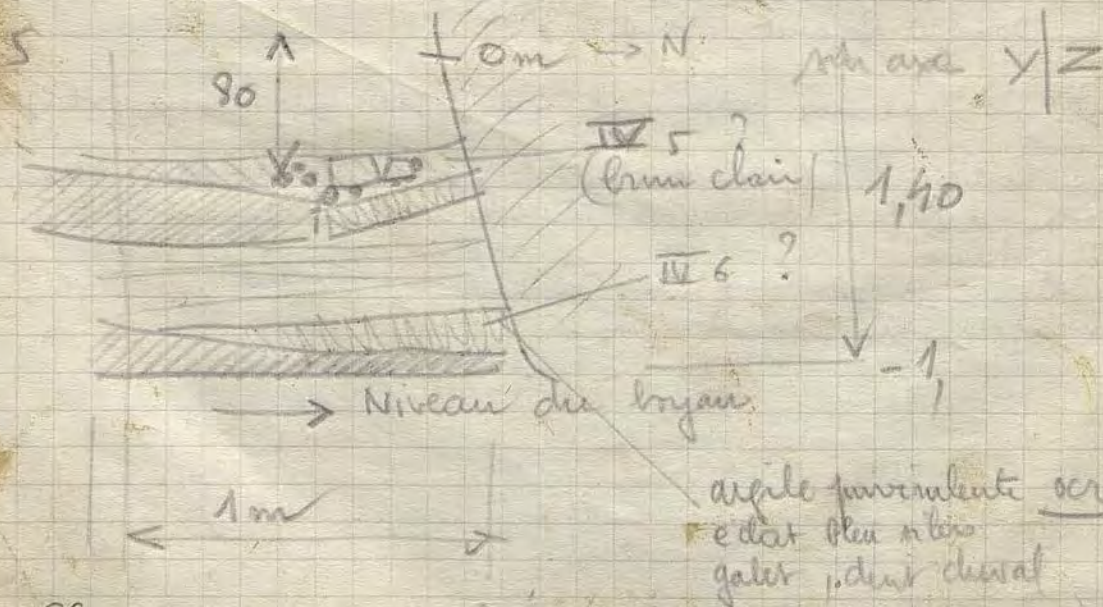
10 août 1958

Pierre Chometon
 Guy Veron
 François Berthoz
 Danielle Rouault

Dégauchement des cours x y 28 - 6

- 1m. Une couche de 15 cm mêlée
 de blocs 10x20x15, galets, dent de
 cheval.

Le vuille nous avons repéré le reste
 du 229 jusqu'à - 1,40m - ancien
 éboulis. Nous aurons sur un
 sol horizontal qui semble se prolonger
 le long de la fosse.



26

- Le sol est préparé pour la prise de
photos.

Au début de l'après midi: répartition générale du
matériel par Louis Giraud

Prise des photos par le patron.

~~Evacuation~~ Evacuation des dalles, aux endroits où elles recouvrent encore le IV₅. Il
s'est révélé que la couche recouvrant les dalles devrait être du IV₄.

~~Particulièrement~~ Particulièrement visible au Y28 - 1 m en moyenne sur
une épaisseur de 25 cm environ.

2^{ème} Août 1958

Jay Veron (Savage)
Pierre Chometon (chef de chantier)
François Berthezène (fonille)
Martine Leroi-Gourhan (fonille)
Danielle Renault (fonille)

Après avoir fini l'évacuation des dalles, reprise des fouilles. Il est décidé
que le IV₆, appartenant en A.Z. 27-28 et 29. X 29, le long de la
prie - sera louée tandis que l'on continuera à fouiller et éliminer les
restes des couches IV₄ et IV₅.

La couche IV₆ apparaît plus orange que le IV₄ ou le IV₅, moins pleine de
cailloux, poncheuse et ne contient presque rien au point de vue os.
Au contraire du IV₅ et IV₄, plus noirâtre, plein de grosses pierres et truffe
d'os contre la paroi.

Dernier numéro inscrit 1009

D. Renault.

4 Août 1958

Guy Véron (famille)
~~Suite de~~ François Berthelette (Tarn-et-Garonne)
 Annette (famille)
 Danielle Rouault (famille)

Suite du dépouillement de la couche IV⁵ par élimination des couches IV⁴ et surtout IV³. En commençant à dégrader du côté d'Elleuther il apparaît que la couche IV³ a une surface en forme de cône, s'élevant vers le sud-est et vers le boulevard Schœfflin.
 Égalité le long de la paroi (IV⁴ probablement) assez nombreuses comme précédemment la partie dégragée en Z 27 semblait être la base du IV³, argileuse, très poreuse, truffée de morceaux d'os et plus homogène que du IV⁵.

Détermination du O dans l'impasse Elisabeth pour repérer les couches d'après l'horizontalité probable du IV⁵, Argileux.

Dernier numéro inventaire : 1016

5 Août 1958

Danielle Rouault (Lavage)

Guy Véron (Casseau)

François Berthelette (Foulland et Casseau par Tuberville)

~~Décapage des dalles~~

Les couches étant difficilement reconnaissables, il est décidé de faire une tranchée allant de l'Impasse Elisabeth au rion du fétion; tranchée allant de 1 mètre de l'axe à l'impasse Elisabeth et par le trou de fétion 3 mètres.

La couche IV⁵ est recouverte de grands dalles. Dans les cases Z 28, A28, A27, les dalles sont mises à un et rebroyées.

Dans le cas X 27, dévêtement d'une grosse dalle faisant la séparation entre 3 niveaux IV⁴ et IV⁵ occupe

toute la journée.

* Dans le cave W 27, 3 plans ont été faits pour la couche IV 4, cette couche étant spécialement riche.

W 27: 1 des Mammouths

Il s'est remarqué que pour les caves W, X, Y 27 les couches IV 4 et 8 IV 5 sont encore en place alors que l'on croyait au début être sur du IV 6.

5 Août 1958

François Barthesche
Guy Veron
Danielle Rouault

Monsieur Humbert ayant à travailler dans la galerie, les fouilles sont interrompues et la journée consacrée à aider au lavage et marquer des pièces sortis depuis quelques jours.

7 Août 1958

François Barthesche / Fouille (1)
Danielle Rouault
Guy Veron - Tannière -

Suite de la tranchée : entassement du IV 5

La surface du IV 6 apparaît irrégulière et non horizontale.

- 1m 20 en X 28

- 1m 40 à l'entrée du boulevard Schoeffling.

n Y 29 : vestiges de 2 dents de mammouths.
Le long de la paroi, comme toujours dents de bœuf
de cheval.

Jalets.

1025.

X 28 : le sol est recouvert de pierres tassées sur leur longueur.
dernier niveau inscrit 1025

D. Rouault

8 Août 1958

Guy Veron
 Danielle Rouault) Fouille
 François Berthéjane (Tarnisage)

Continuation du décapage du IV^e qui apparaît dans le A.
 Le Z et le Y semble s'enfoncer contre le Z, paroi et
 dans le X 28, là où la tranchée n'a qu'un mètre
 d'épaisseur on se trouve encore dans le IV^e qui sem-
 ble recouvrir le IV^e par une épaisseur d'environ
 10 à 20 cm. On voit une pierre dressée qui se trouve
 dans ce mètre leur position semble due à des phé-
 nomènes naturels. La couche IV^e semble par contre
 réapparaître dans l'incise Elisabeth à une hauteur
 supérieure au 6 descendant ailleurs ce qui fait douter
 de son appartenance au 6.

9 Août 1958

Guy Veron
 François Berthéjane) Fouille
 Danielle Rouault Tarnisage

Le matin, on finit le décapage des dalles marquant la
 limite du IV^e 5 et du IV^e 6. Il s'est remarqué que dans
 le carré X 28, le long de la paroi il y a sans doute

29

sur un terrain de sable que les couches sont assez bombées.
Après ce mètre, le dallage est très net.

A 2 lieux Jean Vertut veut faire les photos des dalles.

Celles-ci sont faites ainsi :

- 1 D'ensemble
- 1 Par le mètre Z 27
- 1 Par le mètre Z 28
- 1 Par les mètres Y 27 et Y 28
- 1 Par le mètre X 27

Ses indications (lettres et chiffres) pour la photo étant sensiblement placées à chaque centre de m².

Il est à remarquer que sur les photos de chaque m² la séparation n'est pas indiquée entre les différents mètres.
Par ~~celle~~ raccorder les différents mètres, voir le plan des dalles fait par Guy Véron.

Deux numéros inscrits : 1026.

En fin d'Après Midi, entèvement des dalles relativement assez faibles. Sur couche IV 5 apparaît très nettement sur toute la longueur de la tranchée.

En la fin de camp proche, nous fouillons la partie de

Ce tranche partant du Z jusqu'à W.

19 Août 1958

Guy Vernon
François Berthegène
Jeanille Rouquet
Marie Cécile Lal

On commence à décaler la couche IV - Guy
Vernon & X28 - Marie Cécile Lal & Z299.
François Berthegène commence par décaler la
vallee du fond de l'imasse Elisabeth puis
~~passer de la couche IV à la couche V~~
~~le bloc compact et difficile à ent~~
le cœur de cette dalle, plus compact et im-
possible à entamer ici le peu de place le
travail est abandonné, et on reprend la
feuille de la couche 6. 2 nucléus dont l'un
est volumineux sera numéroté 9/plan.
Trouve ds le X28 aucun outil, une
dent de marmotte
Trouve ds le 229 une dent de cheval
une dent d'âne, deux dents de lièvre,
un éclat de chaille non numéroté
en loc.

Seule est finie la tranche le long de la paroi allant du boulevard
Schœfflin à l'imasse Elisabeth - Le planif commence ce 12
Août par la couche IV se composera donc de ces tranches :

Z	29 - 28	et I partie de 27
Y	29 - 28	27
X	28	27
W	27	

11 Août

31

Guy Verdon
François Berthegère
Danielle Rouault

En entrant à l'antenne, on constate
un éboulement du côté de l'éboulement sud
après le mur de protection au pied de
à un étage de terre de rochers et de
planches afin de passer à l'éboulement
chute de pierre. Les parois sont abandon-
nées momentanément pour laisser la
galerie de observation. Les épiques sont
répartis comme hypocaustes dans les
chambres extérieures.

13 Aout 1958

François Berthezène - fille
 Marie Céline Vial - fille
 Danielle Ronault - fille et cahier de fille
 Guy Veron - Tannissage et chef de pare.

1027 - W 27 - IV 6 - Gros nucléus de charille
 1028 - W 27 - IV 6 - Nucléus de charille
 1029 - Z 29 - IV 6 - Eclat de charille
 1030 - W 27 - IV 6 - nucléus de charille
 1031 - W 27 - IV 6 - nucléus de charille

D'après ces découvertes, en un espace de temps très réduit il semble que si le IV 6 est plus pauvre en vestiges osseux ou dents que le IV 5 ou IV 4, il contient plus d'industrie.

Le plan est préparé pour la couche IV 6 - mesures F. Berthezène
relevé D. Ronault.

Dans le W 27, en dessous de la couche orange de IV 6 une couche noire apparaît. On se demande si c'est la couche IV 4 ou des vestiges de la couche IV 5, la couche semblant très perturbée par l'éboulement sud.

Tannissage - Guy Veron. Normalement le tannissage s'accompagne obligatoirement du nettoyage et lavage des pièces.

Après midi : P. Paulain ayant réussi à disparaître soigneusement (25 cm) la dalle de l'imposte El Jorikh, on peut commencer à creuser l'angle qui la quitte. La fosse, très étroite au niveau visible paraît s'élargir brusquement à la hauteur de la dalle.

D. Ronault.

14 Août 1958 33

François Berthezène
Marie Cécile Vial
Guy Veron
Danielle Rouault

Les chantiers de fouille de la pièce sont momentanément fermés pour concentrer les efforts sur la destruction de l'impasse Elizabeth.

Nous rencontrons toujours l'aigle, avec jusqu'ici deux couches de sable. La dalle perd encore 20 cm d'épaisseur.

On peut s'enfiler dans l'alvéole creusée derrière la dalle.
Le bûche de la dalle partie de dalle enlevée par P. Poulain hier.

16 Août

Marie Cécile Vial
Guy Veron
Peter ...
François Berthezène

Danielle étant partie, Peter la remplace. La destruction continue. En partant de la fosse Pierre, le couloir a maintenant environ une longueur de 2 mètres.
L'aigle est assez dure mais les cailloux deviennent peu nombreux.

A la base de la fosse Pierre, on creuse pour avoir la place de se retourner. On trouve au fond du sable, ce qui semble exclure que ce couloir soit le sommet d'une fosse habitée.

18 Août

Marie Cécile Vial
Guy Veron
Peter
François Berthezène

La destruction continue. Le couloir a environ 2 m 50

34
de profondeur. A la base de la fosse fine, 2 couloirs
entièrement remplis d'argile partent l'un vers la
galerie Schaplin, l'autre diamétralement opposé.
On creuse chacun d'environ 50 cm. Puis on
procède à une désobstruction.

A la fin de la journée on installe le bain dans le boyau,
ce qui facilitera la sortie des bœufs qui est de + en +
difficile au fur et à mesure qu'on avance.

19 Août

Guy Velun
Péter
Claude
François Berthélemy

Mais l'âne malade abandonne le charrier. Claude
le remplace.

S'équipe se répartit de la manière suivante :
Guy, Péter, Claude à l'intérieur désobstruant à tour de rôle
François au chemin de fer.

20 Août

Même Équipe. Péter au chemin de fer

La profondeur acquise atteinte du fin de journée
à partir de la base de la fosse dalle est de :
5,60 mètres

On aperçoit du fond à 1m50 environ en avant une
stalagmite noire. Il semble que ~~à~~ un trou passe
par dessous.

On se demande si c'est seulement un bœuf
ou bien une salle dégagée, l'argile ayant été
retenue par la stalagmite.

Gras Hous

for d'indian.
Hans & Hysien.
chand

IV 2

Gras Hous. IV 2?

IV 2

IV 2

IV 3

collage. | inclusion 2 chaudi
prouille.
fame. ?
ple. in brick
fame. rume
if. boy
ple. pride.
fame. rump.
marque holi.
x. top.
ple. any rump.

20 17

14 15



2

RGS

1963



15 au 20 juillet 1963



R G S

15. juillet 1963

Ana L. G

M. Girard

C. Mammignault

R. Mourer

Le patron fait un topo sur l'état des lieux et présente le programme.

Buts du travail : prélèvements de pollens

- On commence par rafraîchir et nettoyer la coupe Sud sous les buses et en avant de la plateforme. au mitre 2/26.

On a eu successivement la visite de Paton pour voir ou en était le chantier - et de M. Thumelot pour les coordonnées au "Tee".

Construction d'un escalier en grosse pierre contre la paroi Ouest sous les escaliers.

- Travaux faits par le Patron pour la 1^{re} plateforme de bois et celles de l'escalier en bois.

16 juillet 63 -

Michel Girard - R. Mourer

Poursuite de la construction de l'escalier - Le Patron nous amène les éléments de la plateforme et l'escalier de bois - La plateforme est disposée sur la sortie des buses sur un lit de dalles et des cales. L'escalier est fixé à la plateforme par deux cales de fixation qui l'empêchent de glisser sans pour autant le fixer. Ainsi on peut retirer à volonté l'escalier.

17. juillet 63 -

Michel Girard - R. Mourer

A.24-25

Nettoyage de la coupe Sud, à la sortie des buses - Ce nettoyage est entrepris pour permettre un prélèvement de pollens.

Le Patron vient nous rendre visite et nous

donner le schéma de la coupe -

Le dessin de la coupe est entrecoupé avec une interruption pour cause de grave d'électricité. Les altitudes sont figurées par des fiches placées de 5 cm en 5 cm.

Après nettoyage de la coupe la situation se présente ainsi :

1°/- immédiatement → le plancher - un sol à petits éléments anguleux et de dalles non usées d'une épaisseur d'environ de 10 cm et couvrant d'une terre grise correspondant peut-être au "gris Holms".

2°/- un sol à gros éléments anguleux de même couleur et d'une épaisseur de 20 cm environ repose sur une couche

3°/- brune rougeâtre d'une épaisseur moyenne de 25 cm environ d/ laquelle est incluse de rares dalles à bord usés - De cette couche les petits lits beaucoup + noirs app. paraissent à intervalles irréguliers.

Les 2 premiers niveaux sont probablement le "gris" et le "brun Holms".

Un autre de dalles en pendage varie sépare ce 3^e horizon du suivant.

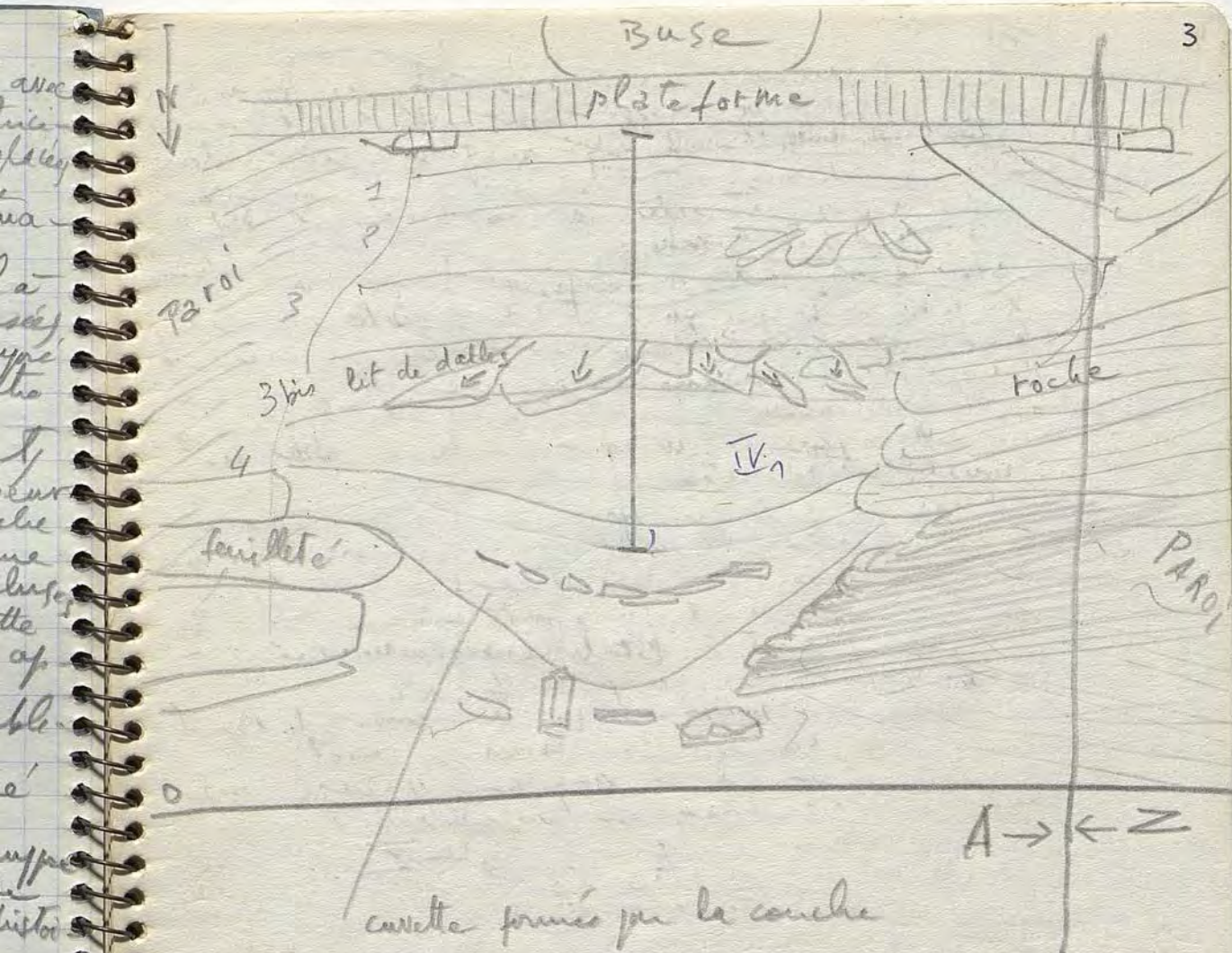
4°/- C'est la couche brun-rougeâtre qui ne saurait être le IV_1 . Quant à différencier le IV_1 du IV_2 haut et du IV_2 bas c'est une toute autre histoire.

Nous allons procéder à la 1^{re} série d'échantillonnage - Nous allons faire creuser le IV_1 pour faire le raccord avec le IV_2 de la coupe du bas.

Les pelèvements de pollen sont effectués de 5 cm en 5 cm à partir de 1,30 jusqu'à 0,10 inclus.

18 juill.

Le pelèvement est poursuivi jusqu'à 0,05 au bas de la coupe supérieure Sud, ce qui a nécessité le creusement d'une légère cuvette pour être sûr de raccorder avec la coupe inférieure.



Coupe Supérieure Sud A-25-24

4



croquis de la coupe inferieure Sud en A26

5

re - Puis les prélèvements sont faits dans la coupe inférieure au A. 26, jusqu'à -0,60 -

M Humbert vient avec le theodolite pour tracer les points topographiques et en déterminer de l'imposte Elisabeth -

La coupe inférieure a l'aspect suivant -

- à 0^m,00 - lit de dalles de soutien de la plateforme -
- à -0^m,05 - sédiments rapportés recouvrent la couche qui débute à -0,07 -

- la couche est brun maron à tt petits éléments calcaires décomposés - de consistance argileuse de la nœlle se trouve incluse vers une petite lentille grise-jaune remontant vers - La couche a une épaisseur d'environ 14 cm -

- une couche osseuse + noire à ^{gros} éléments calcaires anguleux contenant de nombreux os, forme une cuvette dont le point le + profond se trouve au milieu de la coupe à l'endroit de la colonne d'échantillons -

- une couche brune osseuse appuyée sur 1 gros rocher en Z, contenant de très gros os, plaques de calcaire sans os mais avec quelques galets de grès -

La coupe inférieure se trouve à 1^m,20 en avant en direction de A. 27 de la base de la coupe supérieure -

19 Juillet 63 - Brassage et nettoyage de la coupe droite du "nidage" "Patron" - Ce vu les prélèvements polliniques

M Humbert, a fait à matin la topographie de l'imposte Elisabeth au theodolite -

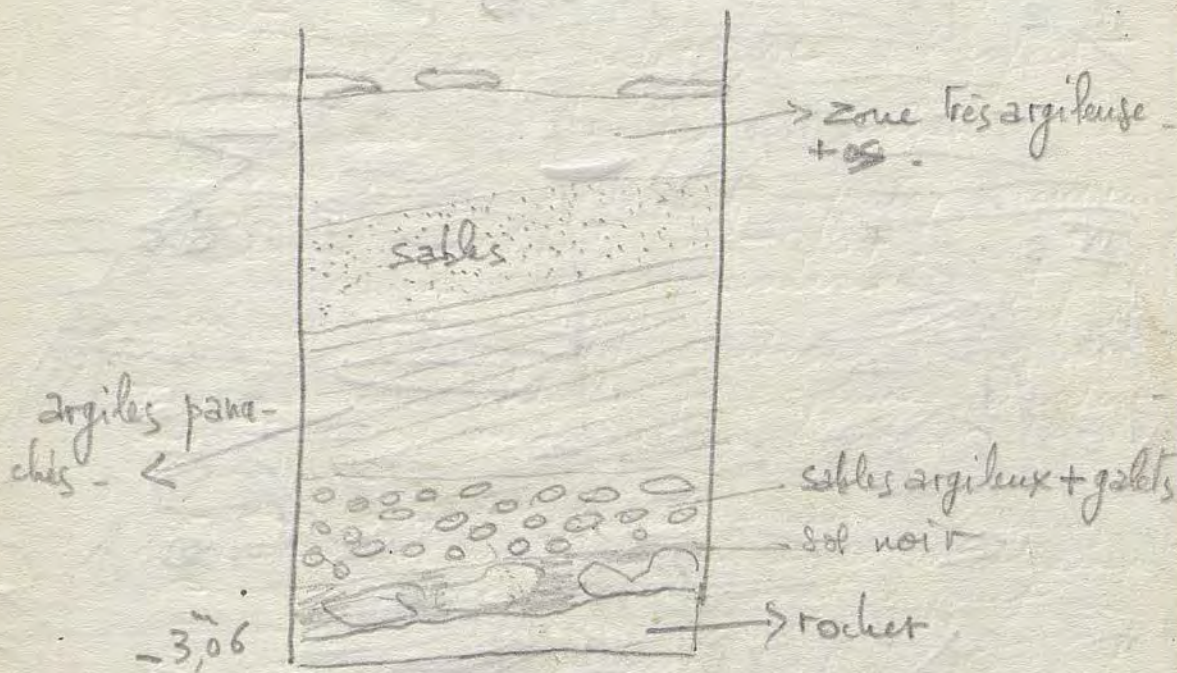
M. Humbert fait la topo du Sondage Patron en B. 28/39. Les ~~pts~~ points suivants sont déterminés au ~~stadiodolite~~ stadiodolite :

- au dégagement du rocher une zone rochrée (tr. lacrimense) est apparue entre les blocs et qui correspond peut-être au sol noir de l'Argine.
 - le rocher est à - 306 cm + profond. La zone noire fait environ 10 cm au moyenne d'épaisseur.
 - une couche immédiatement sus-jacente d'environ 20 cm est composée de galets, très ronds et de sable argileux.
 - Sur 55 cm un banc d'argiles panachées (sans sable) entrecoupe à 15 cm de la surface d'un petit lit de sable.
 - La couche au dessus est composée de 30^{cm} de sable dont la cote supérieure est à - 1,93.
 - La base du premier lit de sables est à - 1,60.
- Entre ce lit de sables et la couche de sable s'étend une couche d'argileuse brun marron comprenant quelques débris osseux.

20 juill 63.

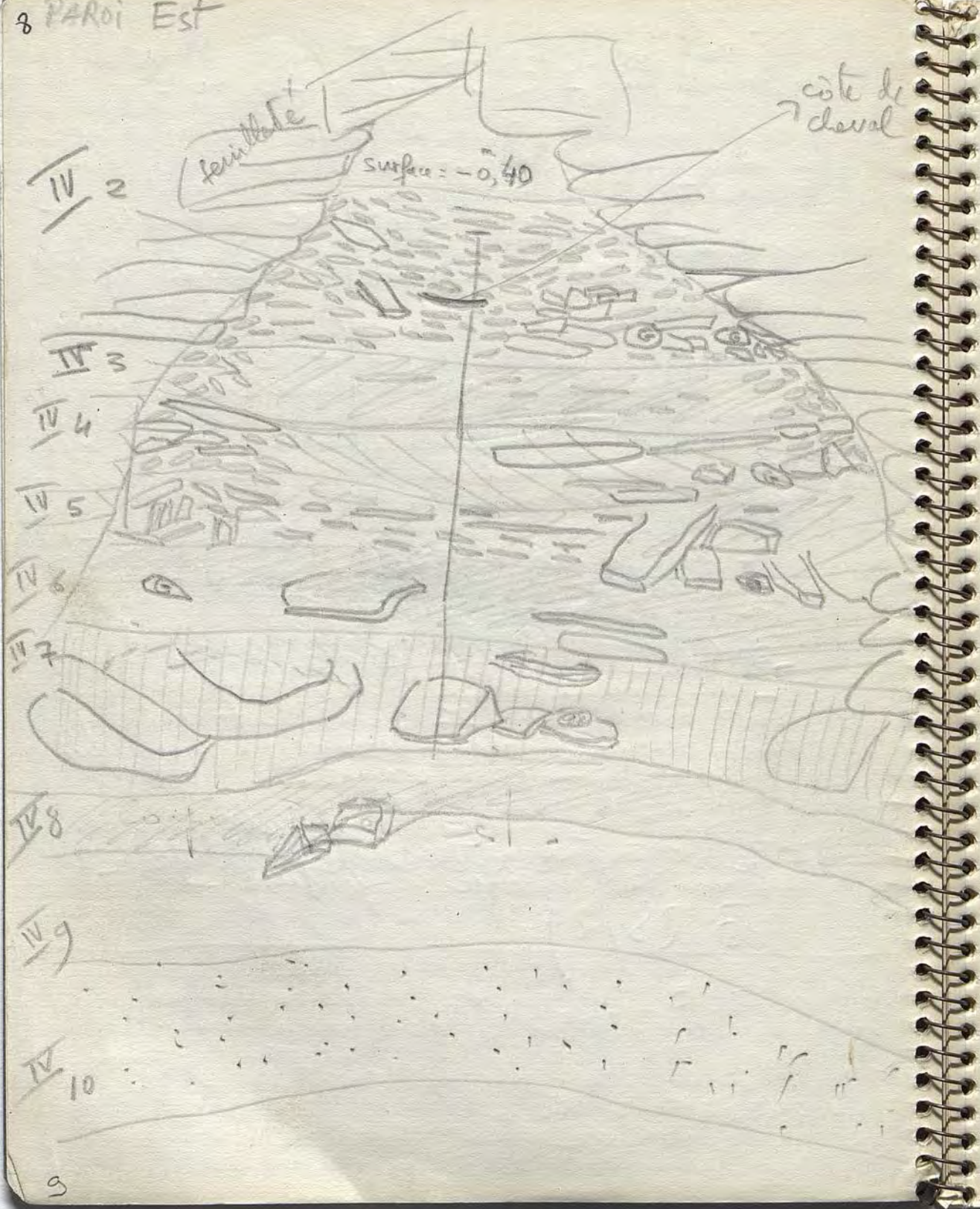
M. Humbert vient nous apporter son aide efficace et substantielle pour les des-
sins des coupes. Le dessin de la coupe paroi Est du Sondage Patron en B. 28/39 est effectué toujours avec la participation importante de M. Humbert.

- Les piliers de la coupe Est sont prélevés de 5 cm en 5 cm à partir de - 1,60 m jusqu'à - 0,45 m.
- Au dessus du sondage "Patron" la coupe se présente sous l'aspect d'une large pièce vue de face, puis sous la voûte rochrée (ss. la diachase) - toute cette coupe se présente comme un amas de cailloutis dans lequel s'infiltrant de minces filets de terre et des



Patou Est coupe sondage Patrou -
B. 28/29

8 PAROI Est



debris osseux - On pourrait distinguer plu⁹
sieurs niveaux : épistrophe - contre -

12 juillet 1963

Etat de la galerie A. L.-G.

Les buses sont suintantes mais paraissent bien supporter la pression du remplissage. Le mur de clôture immédiatement à gauche de la dernière buse n'a plus qu'un appui partiel sur les éléments feuilletés qui assuraient son assise. Des blocs se sont détachés et gisent au pied de la coupe.

Au sud, à la verticale des buses, la coupe est intacte et contient assez d'éléments pour les prélèvements.

A l'ouest, la coupe vers l'impasse Elisabeth n'a pas bougé.

A l'est, la grande coupe est intacte et les prélèvements pourront y être faits.

Dans la galerie monstérienne, il apparaît que le remontage de la moitié droite qui a été fouillée antérieurement pourrait se réaliser à l'aide des matériaux laissés sur place. Il suffirait pour cela de ramener sur une quinzaine de centimètres d'épaisseur les plaquettes et galets qui ont été entassés à droite et plus tard de disposer les grosses pièces ostéologiques qui ont été sorties lors de la découverte.